

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 27 AVRIL 2024  
\_\_\_\_\_

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE  
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL  
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL  
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD  
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

**ETAIENT EXCUSE(E)S :**

Mme Annie ROSENBLATT  
Mme Christine LAGRANGE

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100017f33-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

## 19

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Attribution d'une subvention - Organisation des journées de la Naturalité par le Pôle de compétitivité Innov'Alliance.**

**M. TUMMINO**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Innov'Alliance est le pôle de compétitivité leader en France autour de la filière de la Naturalité qui regroupe les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et du bien-être.

Ce positionnement est aligné avec l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) Naturalité portée par la Région Sud dont la ville d'Avignon constitue un territoire privilégié de déploiement.

Fort du succès de la première édition, le pôle de compétitivité Innov'Alliance renouvelle à Avignon l'organisation des Journées de la Naturalité, un événement professionnel d'envergure nationale dédié à cette thématique.

Ce format événementiel mêle innovation technologique et sociétale, transition écologique et environnementale, conférences, pitches, ateliers et stands d'exposition.

La première édition s'est tenue le 9 et 10 novembre 2022.

La seconde édition se tiendra les 3 et 4 avril 2024 à Avignon, au Palais des Papes.

Les Journées de la Naturalité ont vocation à :

- Echanger au cours de rendez-vous B to B et de tables rondes,
- S'informer des innovations technologiques ainsi que des initiatives en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les secteurs d'activités du Pôle Innov'Alliance,
- Découvrir les nouveaux produits, technologies et services des adhérents,
- Rencontrer les startups développant une offre liée à la naturalité,
- Conforter le positionnement incontournable de la commune sur la Naturalité, plus spécifiquement dans le secteur de l'alimentation, santé et bien-être.

Les journées de la Naturalité constituent ainsi un marqueur territorial fort et un levier d'attractivité économique mais aussi touristique à dimension nationale et européenne.

D'ailleurs, la manifestation a également eu un impact économique direct localement avec plus de 250 nuitées commercialisées ainsi que le recours à des prestataires locaux (Avignon congrès, traiteur, agence événementielle...).

Compte tenu du succès de la première édition et de l'impact positif de l'événement, il est donc proposé de renouveler l'octroi d'une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du soutien de la ville d'Avignon à l'organisation de cet événement.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L.2121-29,  
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
Vu le décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**  
Commission Ville attractive et dynamique

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec l'association Innov'Alliance pour l'édition 2024 des journées de la Naturalité;
- **ATTRIBUE** à l'association Innov'Alliance une subvention d'un montant de 10 000 €;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 65748;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

**ADOPTE**



Le Maire  
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance  
Mme Martine CLAVEL

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024**  
**ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024**